

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU DOUBS  
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD  
CANTON D'AUDINCOURT

COMMUNE DE SELONCOURT

N° INSEE : 25539

<b>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Seloncourt</b>  <b>DCM20250930-11</b>	<b>Séance du 30 septembre 2025 à 18h30</b>  L'an <b>deux mil vingt-cinq</b> , le <b>trente</b> du mois de septembre, le Conseil Municipal de la Commune de <b>SELONCOURT</b> s'est réuni en Mairie - Salle du Conseil Municipal - après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.
<b>Date d'envoi de la convocation : le 22 septembre 2025</b> <b>Date d'affichage et de publication sur le site internet de la commune : le 1<sup>er</sup> octobre 2025</b>	
<b>Etaients présents ( )</b> Daniel BUCHWALDER, Françoise PAICHEUR, Jean-Marc ROBERT, Maryline CHALOT, Mathieu GAGLIARDI, Laurence DI VANNI, Jean FORESTI, Catherine JACQUOT, Nicolas PIERGUIDI, Jean-Claude PERROT, Alain KMOCH, Jean-Luc MIESKE, Madeleine MAUFFREY, Patrick LIEGEART, Christine GUEY, Lysiane MABIRE, Brigitte ALZINGRE, Romuald GADET, Sophie MOREL, Clément GIRARD, Léa LEMOINE, Eric LANUSSE CAZALE, Michel BARBE, Régis ARNOLD, Denis TISSERAND, Christian TOITOT, Sergio BEE, Sylvie WERNY, Béatrice ROCH.	
<b>Etaients excusés ayant donné procuration ( )</b> a donné procuration à ,	
Monsieur le Maire procède à l'appel, le quorum étant atteint (XX membres présents) il ouvre la séance. En application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal nomme <b>M/MmeXXXX</b> pour remplir les fonctions de secrétaire.	
<b>Nbre de membres :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>En exercice : 29 - Quorum : 15</b></li><li>- <b>Présents :</b></li><li>- <b>Ayant donné procuration :</b></li><li>- <b>Absents :</b></li><li>- <b>Ayant pris part au vote :</b></li></ul>	<b>Résultat du vote :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Pour :</b></li><li>- <b>Contre :</b></li><li>- <b>Abstention :</b></li></ul>

**OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS EXTERIEURES ANNEE 2025 - MODIFICATIONS**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de modifier les noms de deux associations bénéficiaires d'une subvention votée lors du conseil municipal du 8 avril 2025, afin qu'ils correspondent à ceux figurant sur leurs Relevés d'Identité Bancaire (RIB).

INTITULE CM DU 8 AVRIL 2025	NOUVEL INTITULE	Subvention 2025
ONCO-VIE	ONCODOUBS	250,00 €
Terre des Chats	ENTRECHATS	550,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>800,00 €</b>

Il est rappelé que la Commission Vie Associative-Animation de la Ville du 21 mars 2025, a émis un avis favorable et que les crédits nécessaires sont prévus au BP 2025.

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu, après en avoir valablement délibéré,

- **VALIDE** ces modifications,
- **AUTORISE** le Maire ou son Représentant à verser les subventions à ces deux associations.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme,

**Le Maire,**  
**Daniel BUCHWALDER**